# Communistes pour une autre orientation du Parti Communiste Français !

-- Déclarations, Tracts... --

Déclarations, Tracts...

## Lettre aux communistes de Paris

PCF : les exclusions en masse ...

altercommunistes
vendredi 3 février 2006

**Copies à Gérard Mazet**

**Aux commissions nationale et départementale (75) de «  transparence »**

**Aux membres du Comité national**

**Aux initiateurs des textes alternatifs pour le 33ème congrès**

Paris, le 1er février 2006,

Chers camarades,

Je suis adhérente du PCF dans le 14ème arrondissement de Paris depuis 1995. Je suis membre du Conseil départemental de Paris depuis le 31ème congrès. Je suis également conseillère communiste du 14ème arrondissement. Je fais partie enfin des premiers signataires de la base commune alternative « Remettons le PCF sur les rails de la lutte des classes ».

J apprends aujourd hui de mon secrétaire de section que la direction départementale du PCF Paris prétend m exclure de la liste des électeurs pour le vote des 3 et 4 février 2006.

Une « Commission » du vote s est réunie en catimini, à l exclusion des représentants de droit des sections connues pour leur opposition à la «  Mutation-démolition » du Parti (15ème, 14ème, 1/2èmes). Présidée par le secrétaire départemental Gérard Mazet (au demeurant adhérent de notre fédération depuis beaucoup moins longtemps que moi), cette réunion s est permise d écarter des listes des dizaines sinon des centaines de communistes de la capitale.

Je ne peux m empêcher de penser à la phrase de Brecht  : « si le peuple vote contre le gouvernement, il faudra dissoudre le peuple ». Mais il est hors de question pour moi comme pour tous les communistes parisiens attachés à leur Parti de laisser un groupe «  dirigeant » épurer les effectifs à sa convenance.

Que Gérard Mazet, c est connu, se place résolument derrière tout ce qui vient de la direction nationale du Parti, c est son droit. Mais il est inacceptable qu en tant que secrétaire fédéral, iln cherche à mettre à l écart ceux qui ne partagent pas sa fidélité à l appareil.

J ajoute qu il a lui-même fait adopter une résolution pour le vote au Conseil départemental du 11 janvier qu il ne respecte pas. Je lui en rappelle les termes bafoués : « La commission du vote comprend un représentant de chaque section », « une liste des électeurs, consultable, est élaborée en collaboration avec les sections », « est considéré comme cotisant tout communiste à jour de ses cotisations pour les quatre derniers mois avant le vote. La régularisation étant possible le jour du vote ».

J ajoute enfin que je n admets pas que la direction de ladite commission s arroge le droit de vérifier les fiches d imposition des camarades comme Sarkozy le voudrait pour criminaliser les chômeurs.

Pour la gouverne de ces « camarades », je les informe que pour ma part, j ai été employée au SMIC à mi-temps pendant la plus grande partie de l année 2005.

J exige donc que soient dès demain rétablis dans leur droit de vote à Paris, l ensemble des communistes parisiens, conformément aux statuts du Parti et aux prescriptions de la Commission nationale de «  transparence ». Je vous tiendrai informés des suites données à cette affaire par la direction départementale du PCF Paris.

Révoltée et bien désolée de devoir me révolter dans mon propre Parti, Fraternellement,

Camille Marques

*Post-scriptum : Pour intervenir, envoyer vos messages à  G.Mazet : mazet@pcf.fr PCF Paris bienvenue@paris.pcf.fr Brigitte Dionnet, présidente de la Commission nationale de transparence bdionnet@pcf.fr Marie-George Buffet, fax : 01 40 40 11 91*